



Une politique de la santé nationale cohérente en réponse à l'initiative « Oui à la médecine de famille »

Les milieux économiques rejettent fermement l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille ». Le contre-projet direct propose une approche toute différente en renforçant la médecine de base en général au lieu de privilégier une profession. *economiesuisse* préconise toutefois d'adopter un angle plus large. Une politique de la santé nationale ne doit pas se limiter à la médecine de base. Elle doit garantir et consolider toute la palette des soins médicaux en Suisse avec des instruments économiques irréfutables.

L'initiative populaire « Oui à une médecine de famille » ancre la médecine de famille dans la Constitution pour garantir aux médecins concernés une position dominante par rapport aux spécialistes et autres professions médicales. Seuls les paysans bénéficient aujourd'hui d'un statut particulier dans la Constitution. Les médecins de famille s'opposent ainsi à une division du travail dans la médecine de base. Au vu de la pénurie de médecins et de la professionnalisation croissante d'autres professions médicales, cette mesure n'est ni sensée ni adaptée à la réalité actuelle.

Le contre-projet direct du Conseil fédéral préconise une approche ciblée. Il ancre dans la Constitution non pas le médecin de famille mais la médecine de base. La Confédération entend s'engager de manière ciblée en sa faveur, mais elle renonce, à juste titre, à privilégier une profession. Si l'économie salue cette approche intégrative, elle estime aussi que le contre-projet présente certains défauts. En particulier, il distingue la médecine de base de la fourniture de soins généraux. En lien avec l'initiative populaire, ce choix est compréhensible mais pas convaincant sur le plan matériel. Au lieu de répondre par un contre-projet direct, il

vaudrait mieux réfléchir à une politique de la santé nationale cohérente. Pour cela, la focalisation sur la médecine de base est insuffisante. La Confédération doit lancer un processus pour une politique de la santé nationale afin que les défis à venir dans le domaine de la santé puissent être maîtrisés. Il serait dans tous les cas judicieux d'examiner la possibilité d'un contre-projet indirect adoptant un angle plus large et renonçant explicitement à des instruments planistes rigides. Il faut opposer à l'initiative populaire « Oui à une médecine de famille » qui défend des intérêts particuliers un projet avec un angle vaste.

Réponse d'economiesuisse à la procédure de consultation (en allemand)